

Cote du document: EB 2021/LOT/P.10
Date: 8 décembre 2021
Distribution: Publique
Original: Français

F



Investir dans les populations rurales

Mémoire du Président

Proposition de financement additionnel en faveur de la

République de Guinée pour le

Projet visant l'agriculture familiale, la résilience et les marchés en Haute et Moyenne Guinée (AgriFARM)

Numéro de projet: 2000001059

Note à l'intention des représentants au Conseil d'administration

Responsables:

Questions techniques:

Sana Jatta

Directeur régional par intérim
Division Afrique de l'Ouest et du Centre
téléphone: +39 06 5459 2333
courriel: s.jatta@ifad.org

Haoua Sienta

Directrice de pays
téléphone: + 221 77 639 53 99
courriel: h.sienta@ifad.org

Transmission des documents:

Deirdre Mc Grenra

Cheffe
Gouvernance institutionnelle
et relations avec les États membres
téléphone: +39 06 5459 2374
courriel: gb@ifad.org

Pour: **Approbation**

Table des matières

Sigles et acronymes	ii
Résumé du financement	iii
Recommandation pour approbation	1
I. Contexte et description du projet	1
A. Contexte	1
B. Description du projet initial	1
II. Justification du financement additionnel	2
A. Raison d'être	2
B. Description de la zone géographique des groupes cibles	3
C. Composantes, résultats et activités	3
D. Coûts, avantages et financement	5
III. Gestion des risques	8
A. Risques et mesures d'atténuation	8
B. Catégorie environnementale et sociale	8
C. Classement au regard des risques climatiques	8
IV. Exécution	9
A. Respect des politiques du FIDA	9
B. Cadre organisationnel	9
C. Suivi-évaluation, apprentissage, gestion des connaissances et communication stratégique	10
D. Modifications qu'il est proposé d'apporter à l'accord de financement	11
V. Instruments et pouvoirs juridiques	11
VI. Recommandation	11

Appendices

- I. Cadre logique mis à jour incorporant le financement additionnel
- II. Résumé mis à jour de l'analyse économique et financière

Équipe d'exécution du projet

Directeur régional par intérim:	Sana Jatta
Directrice de pays:	Haoua Sienta
Responsable technique:	Mylene Kherallah
Responsable des finances:	Radu Damianov
Spécialistes climat et environnement	Steven Jonckheere, Maam S. Sakho-Jimbira
Juriste:	Charles Etonde

Sigles et acronymes

ANPROCA	Agence nationale de promotion rurale et de conseil agricole
BADEA	Banque arabe pour le développement économique en Afrique
COVID-19	maladie à coronavirus 2019
CNOP-G	Confédération nationale des organisations paysannes de Guinée
FIDA	Fonds international de développement agricole
FIDA11	Onzième reconstitution des ressources du FIDA
Fonds de l'OPEP	Fonds de l'Organisation des pays exportateurs de pétrole pour le développement international
IRAG	Institut de recherche agronomique de Guinée
ONG	organisation non gouvernementale
UGP	unité de gestion et de coordination du projet

Résumé du financement

Institution initiatrice:	FIDA
Emprunteur/Bénéficiaire:	République de Guinée
Organisme d'exécution:	Ministère de l'agriculture et de l'élevage
Coût total du projet:	121,04 millions d'USD
Montant du financement initial du FIDA:	30,9 millions d'USD
Conditions du financement initial du FIDA:	50% sous forme de prêt particulièrement concessionnel et 50% sous forme de don au titre du Cadre pour la soutenabilité de la dette
Montant du prêt additionnel du FIDA:	21,5 millions d'USD
Montant du don additionnel du FIDA:	7,95 millions d'USD
Conditions du financement additionnel du FIDA:	73% sous forme de prêt consenti à des conditions particulièrement concessionnelles: sans intérêt; avec une commission de service établie sous réserve de l'approbation du Conseil d'administration; assorti d'un délai de remboursement de 40 ans, y compris un différé d'amortissement de 10 ans. Le principal du prêt sera remboursé à hauteur de 4,5% du montant total du principal par an pour les années 11 à 30 et de 1% pour les années 31 à 40 27% sous forme de don au titre du Cadre pour la soutenabilité de la dette
Montant du financement climatique apporté par le FIDA:	15,18 millions d'USD
Cofinanceurs:	Fonds de l'Organisation des pays exportateurs de pétrole pour le développement international (Fonds de l'OPEP) Banque arabe pour le développement économique en Afrique (BADEA)
Montant du cofinancement sous forme de prêt:	Fonds de l'OPEP: 25 millions d'USD BADEA: 15 millions d'USD
Contribution de l'Emprunteur/du Bénéficiaire:	16,38 millions d'USD
Contribution des bénéficiaires:	4,30 millions d'USD

Recommandation pour approbation

Le Conseil d'administration est invité à approuver la recommandation telle qu'elle figure au paragraphe 57.

I. Contexte et description du projet

A. Contexte

1. Le Projet visant l'agriculture familiale, la résilience et les marchés en Haute et Moyenne Guinée (AgriFARM) a été conçu dans le cadre du cycle 2016-2018 du Système d'allocation fondé sur la performance. Approuvé par le Conseil d'administration le 16 avril 2018, son coût total s'élève à 120,16 millions d'USD. D'une durée de six ans, le projet est entré en vigueur le 7 septembre 2018. Le plan de financement, approuvé par le Conseil d'administration, comprenait: un prêt du FIDA de 15,45 millions d'USD; un don du FIDA de 15,45 millions d'USD; un cofinancement sous forme de prêt du Fonds de l'Organisation des pays exportateurs de pétrole pour le développement international (Fonds de l'OPEP) s'élevant à 25,0 millions d'USD; un cofinancement sous forme de prêt de la Banque arabe pour le développement économique en Afrique (BADEA) à hauteur de 15,0 millions d'USD; une contribution du Gouvernement guinéen de 14,1 millions d'USD; une contribution des bénéficiaires de 4,26 millions d'USD; un déficit de financement de 30,9 millions d'USD, destiné à être partiellement comblé par les ressources allouées au titre de la Onzième reconstitution des ressources du FIDA (FIDA11) durant la période 2019-2021. Les dates d'achèvement et de clôture du financement sont respectivement le 30 septembre 2024 et le 30 mars 2025.
2. Une demande du Gouvernement guinéen, en date du 31 mai 2021, a été adressée au FIDA pour solliciter un financement additionnel d'un montant d'environ 29,45 millions d'USD, afin de combler partiellement le déficit de financement. Le présent mémorandum vise à obtenir l'approbation du Conseil d'administration pour un financement sous forme de don (27%) et de prêt (73%)¹, à compter de la date d'approbation par le Conseil d'administration.
3. Le but, les objectifs et les composantes du projet, ainsi que son exécution et ses dispositions financières resteront tels qu'ils ont été formulés à l'origine et modifiés lors de l'intégration des cofinancements dans le plan de financement. En raison du retard accumulé au cours des premières années du projet, en partie causé par la pandémie de maladie à coronavirus 2019 (COVID-19), il est en outre recommandé de reporter de 24 mois les dates d'achèvement et de clôture, au 30 septembre 2026 et 30 mars 2027, respectivement.

B. Description du projet initial

4. L'objectif global du projet est de contribuer à assurer durablement la sécurité alimentaire et nutritionnelle et de renforcer la résilience face aux crises des ménages ruraux de Haute et de Moyenne Guinée. Il est conforme à la politique nationale de développement économique et social pour 2016-2020, et à sa déclinaison pour le secteur agricole et la sécurité alimentaire et nutritionnelle (Plan national de développement agricole et Plan national d'investissement agricole et de sécurité alimentaire et nutritionnelle pour 2018-2025), aux politiques régionales² et aux objectifs de la note de stratégie de pays du FIDA (programme d'options stratégiques pour le pays couvrant la période 2020-2024).

¹ Le prêt est accordé à des conditions particulièrement concessionnelles: sans intérêt; avec une commission de service établie sous réserve de l'approbation du Conseil d'administration; assorti d'un délai de remboursement de 40 ans, y compris un différé d'amortissement de 10 ans. Le principal du prêt sera remboursé à hauteur de 4,5% du montant total du principal par an pour les années 11 à 30 et de 1% pour les années 31 à 40.

² Déclaration de Malabo de l'Union africaine sur les pertes après récolte.

5. L'objectif de développement est d'améliorer durablement les revenus de 78 000 ménages d'exploitants familiaux³, leur résilience face aux chocs extérieurs, dont les changements climatiques, leur sécurité nutritionnelle, ainsi que leur accès aux marchés locaux, urbains et régionaux dans les 15 préfectures ciblées des régions naturelles de Haute et de Moyenne Guinée. Les effets attendus dans la zone d'intervention du projet sont: i) une baisse de l'incidence de la pauvreté, qui de 55,4%, serait ramenée à 47,9%; ii) une hausse de 30% de la production agricole; iii) une hausse de 30% du volume de la production commercialisée.

II. Justification du financement additionnel

A. Raison d'être

6. Approuvé en septembre 2018, le projet présentait un déficit de financement de 30,9 millions d'USD. Toutes les composantes et activités du projet ont été définies et planifiées en considérant le coût total du projet et le déficit de financement. Le financement additionnel d'un montant de 29,45 millions d'USD permettra de combler l'essentiel du déficit de financement initialement prévu pour exécuter les activités intégrées dès la phase de conception du projet.

Tableau 1
Récapitulatif des financements (initial* et additionnel)
(en milliers d'USD)

	<i>Financement initial*</i>	<i>Financement additionnel</i>	<i>Total</i>
Prêt du FIDA	15 450	21 500	36 950
Don du FIDA	15 450	7 952	23 402
Déficit de financement	30 900	-	-
Fonds de l'OPEP	25 000	-	25 000
BADEA	15 000	-	15 000
Bénéficiaires	4 262	43	4 305
Emprunteur/Bénéficiaire	14 102	2 280	16 382
Total	120 164	31 775	121 040

Aspects particuliers relatifs aux questions que le FIDA doit transversaliser en priorité

7. Concernant les tendances liées aux changements climatiques, une hausse des températures et une baisse des précipitations sont constatées.
8. Concernant les inégalités de genre, il reste beaucoup à faire pour que les femmes puissent exercer librement leurs droits fondamentaux. Les femmes représentent 49% de la population active, mais ne perçoivent que 27% de l'ensemble des revenus.
9. Concernant les jeunes de moins de 25 ans, qui représentent 64% de la population totale, les investissements publics et les mesures d'incitation économique au profit des jeunes ruraux ne suffisent pas à empêcher leur migration en grand nombre.
10. La malnutrition demeure un problème dans tout le pays: en milieu rural, 34% des enfants de moins de 5 ans souffrent d'un retard de croissance ou de malnutrition chronique, et 75% d'une carence en fer. La faible diversification du régime alimentaire, qui repose en majeure partie sur le riz, constitue le principal problème.
11. Le projet ciblera les femmes et les jeunes en priorité. Pour chaque activité du projet, des quotas seront appliqués au groupe de bénéficiaires directs, qui sera composé au minimum de 40% de jeunes (de moins de 35 ans) et de 30% de femmes.

³ Après la conception du projet et l'examen des indicateurs mené en 2020 dans le cadre de la mission de supervision, la cible a été revue à la hausse en raison de l'augmentation de l'enveloppe du Fonds de l'OPEP et de la prise en compte du cofinancement de la BADEA.

12. Conformément aux engagements en matière de transversalisation pris au titre de FIDA11, le projet a été validé comme:
- tenant compte des enjeux nutritionnels;
 - incluant des fonds pour l'action climatique.

B. Description de la zone géographique des groupes cibles

13. **Ciblage géographique.** Le projet cible 15 préfectures dans les deux régions naturelles de Haute et de Moyenne Guinée⁴ les plus touchées par l'insécurité alimentaire (67,5% et 55,4%, respectivement⁵), sélectionnées selon les critères suivants: i) indice de pauvreté; ii) potentiel de production céréalière et possibilités de marchés (notamment pour le riz et le maïs); iii) présence d'acteurs économiques bien organisés.
14. **Bénéficiaires.** Le projet ciblera 78 000 exploitations agricoles familiales, soit environ 525 000 personnes. On estime que le projet aura atteint 15 000 ménages en 2022, à mi-parcours. Les ménages vulnérables et extrêmement vulnérables composeront 15% du groupe cible du projet.

C. Composantes, résultats et activités

15. Le projet sera exécuté sur une période de six ans qui, sous réserve d'approbation, pourra être prolongée de deux années, et comprend trois composantes:
- i) renforcement de l'agriculture familiale et résilience face aux changements climatiques;
 - ii) accès aux marchés;
 - iii) gestion et coordination du projet, dispositif de suivi-évaluation et gestion des savoirs.
16. L'exécution du projet s'accélère. En raison des retards enregistrés au démarrage, l'unité de gestion et de coordination du projet (UGP) n'a pu commencer ses activités qu'en janvier 2020 et a été rapidement touchée par les conséquences de la pandémie de COVID-19. Cependant, la plupart des partenaires d'exécution ont été recrutés pour lancer les travaux d'ingénierie sociale et mener des études sur les routes, les marchés et les aménagements de bas-fonds.

Composante 1: renforcement de l'agriculture familiale et résilience face aux changements climatiques.

17. **Sous-composante 1.1.** L'agriculture familiale durable sera renforcée par des aménagements structurants, productifs et résilients face aux changements climatiques, qui cibleront 40 000 hectares de sous-bassins versants et 6 000 hectares de bassins de production.
18. **Sous-composante 1.2.** Le projet vise à ce que 30 000 exploitants agricoles, femmes et hommes, adoptent de meilleures pratiques agroécologiques, qui leur permettront d'augmenter de 50% les rendements moyens du riz et du maïs⁶. Deux accords ont été signés avec l'Institut de recherche agronomique de Guinée (IRAG) et l'Agence nationale de promotion rurale et de conseil agricole (ANPROCA), en vue de: i) l'amélioration de l'accès à des semences de qualité, résilientes face aux changements climatiques, grâce à un dispositif de production de semences de riz et de maïs, qui repose sur des unions et des réseaux de producteurs de semences paysans et qui tire parti des semences de base fournies par l'IRAG; ii) la reproduction à plus grande échelle des technologies et des bonnes pratiques culturales dans 200 champs-écoles paysans animés par des conseillers agricoles de l'ANPROCA, 150 champs-écoles paysans étant axés sur les cultures annuelles et les 50 autres sur l'agroforesterie.

⁴ Il s'agit des préfectures suivantes: Dabola, Dalaba, Dinguiraye, Gaoual, Kankan, Kerouane, Koundara, Koumba, Kouroussa, Lélouma, Mali, Mamou, Mandiana, Siguiri et Tougué.

⁵ Stratégie nationale de réduction de la pauvreté, 2007.

⁶ C'est-à-dire parvenir, grâce au projet, à un rendement de 1,75 tonne/hectare pour le riz et de 1,85 tonne/hectare pour le maïs.

19. **Sous-composante 1.3.** Grâce à ses cellules techniques régionales de Moyenne et de Haute Guinée et à l'appui apporté à la cellule technique nationale assurant le contrôle qualité et la capitalisation, la Confédération nationale des organisations paysannes de Guinée (CNOP-G) assurera l'accompagnement: i) des associations d'usagers de l'eau et des ressources naturelles; ii) des coopératives de services marchands, par un appui à leur professionnalisation; iii) du leadership des femmes et des jeunes.
20. **Sous-composante 1.4.** Le but est d'assurer: i) la diversification du régime alimentaire des femmes et des enfants de moins de 5 ans; ii) l'amélioration des pratiques de soin et d'alimentation des nourrissons et des jeunes enfants; iii) l'amélioration des connaissances, des comportements et des pratiques en matière d'alimentation au sein du ménage; iv) la disponibilité d'aliments variés, sains et nutritifs tout au long de l'année. À ce titre, les activités suivantes seront menées avec l'aide des organisations non gouvernementales (ONG): i) diagnostic des pratiques alimentaires et élaboration d'un guide pour l'éducation nutritionnelle; ii) appui à une dynamisation de l'offre et de la demande de produits locaux à haute valeur nutritive au profit de 700 entreprises rurales, dans les zones de production, sur et autour des marchés; iii) distribution de kits de production agricole aux femmes et aux jeunes les plus vulnérables pour valoriser les jardins et terres de case (« tapades »).

Composante 2: accès aux marchés.

21. L'amélioration de l'accès aux marchés pour les exploitations agricoles familiales passe par la construction d'infrastructures économiques qui désenclavent les bassins de production remis en état.
22. **Sous-composante 2.1.** Les 22 marchés de collecte et les 4 marchés de demi-gros de produits agricoles recensés par les plateformes multiacteurs et les autorités locales seront construits et/ou remis en état. Le projet permettra de restaurer 970 kilomètres de pistes, dont 671 kilomètres de pistes rurales⁷, et 299 kilomètres de tronçons de routes nationales et préfectorales non revêtues, qui relient les bassins de production aux marchés de collecte ou aux marchés de demi-gros.
23. **Sous-composante 2.2.** Les responsables des dispositifs de gestion et de maintenance des infrastructures seront formés pour devenir cosignataires de partenariats public-privés locaux. Les principales activités d'ingénierie sociale concernent: i) la mise en place et l'accompagnement de 26 plateformes commerciales multiacteurs et de 26 dispositifs de gestion des marchés de demi-gros et de collecte; ii) la mise en place, l'appui et l'accompagnement de 85 dispositifs de maintenance des pistes rurales; iii) l'accès aux informations sur les prix des produits agricoles au sein des marchés et par l'intermédiaire des médias.
24. **Sous-composante 2.3.** Le projet prévoit d'accompagner 2 000 microentreprises orientées vers le marché pour la production agricole, la transformation, les intrants, la commercialisation groupée, le stockage groupé et le transport.

⁷ Désignées comme des routes de désenclavement des communes et des zones de production agricole dans la nouvelle classification des routes en Guinée.

Composante 3: gestion et coordination du projet, dispositif de suivi-évaluation et gestion des savoirs.

25. Les coûts de coordination supportés par le FIDA ont augmenté de 3,5%, en raison du recrutement de personnel additionnel⁸ dans l'UGP, et parce que le financement du Fonds belge pour la sécurité alimentaire initialement prévu pour couvrir ces coûts n'a pas été mobilisé.

D. Coûts, avantages et financement

26. Le financement du projet relève partiellement de l'action climatique. Selon les méthodes des banques multilatérales de développement relatives au financement de l'adaptation aux changements climatiques et de l'atténuation de leurs effets, le montant total du financement climatique alloué par le FIDA au projet au titre de FIDA11 est estimé à 15 175 000 USD.

Coût du projet

27. Le coût total du projet incluant le financement additionnel s'élève à 121,04 millions d'USD, y compris les coûts pour imprévus, les taxes et les droits de douane.
28. Les coûts du projet par composante se répartissent comme suit: i) composante 1: 50,9 millions d'USD (42%); ii) composante 2: 59,6 millions d'USD (49%); iii) composante 3: 10,5 millions d'USD (9%).

Tableau 2

Financement additionnel: coût du projet par composante et par source de financement
(en milliers d'USD)

Composantes	Prêt additionnel du FIDA		Don additionnel du FIDA		Financement additionnel				Total	
	Montant	%	Montant	%	Contribution des bénéficiaires		Contribution de l'Emprunteur/ du Bénéficiaire		Montant	%
					Montant	%	Montant	%	Montant	%
1. Renforcement de l'agriculture familiale et résilience face aux changements climatiques	11 931	73,0	4 413	27,0					16 343	51,4
2. Accès aux marchés	4 725	53,7	1 747	19,9	43	0,49	2 280	25,9	8 795	27,7
3. Gestion et coordination du projet, dispositif de suivi-évaluation et gestion des savoirs	4 844	73,0	1 792	27,0					6 636	20,9
Total	21 500	67,7	7 952	25,0	43	0,1	2 280	7,2	31 775	100,0

⁸ À l'issue de la mission d'appui technique au démarrage de 2019 et de la première mission de supervision d'octobre 2020, il a été recommandé d'augmenter la taille de l'UGP en recrutant: un auditeur ou une auditrice interne, deux ingénieurs (génie civil et rural), un assistant ou une assistante en passation des marchés, un assistant auditeur ou assistante auditrice, un assistant ou une assistante pour le suivi-évaluation, un ou une responsable du système d'information géographique, un ou une responsable de la communication et de la gestion des connaissances, et un ou une responsable des infrastructures dans chaque antenne.

Tableau 3

Financement additionnel: coût du projet par catégorie de dépenses et par source de financement

(en milliers d'USD)

Catégories de dépenses	Financement additionnel									
	Prêt additionnel du FIDA		Don additionnel du FIDA		Contribution des bénéficiaires		Contribution de l'Emprunteur/ du Bénéficiaire		Total	
	Montant	%	Montant	%	Montant	%	Montant	%	Montant	%
I. Coûts d'investissement										
A. Travaux	3 010	50,6	1 113	18,7			1 831	30,7	5 954	18,7
B. Véhicules	155	62,9	57	23,3			34	13,9	246	0,8
C. Équipements et matériel	215	71,9	80	26,6			5	1,5	299	0,9
D. Formations et ateliers	1 476	60,7	546	22,4			410	16,9	2 432	7,7
E. Services de consultants	3 384	73,0	1 251	27,0					4 635	14,6
F. Biens, services et intrants	2 017	73,0	746	27,0					2 764	8,7
G. Dons et subventions	6 889	72,7	2 548	26,9	43	0,45			9 479	29,8
Sous-total	17 146	66,4	6 342	24,6	43	0,17	2 280	8,8	25 810	81,2
II. Coûts récurrents										
A. Salaires, traitements et indemnités	3 104	73,0	1 148	27,0					4 252	13,4
B. Coûts de fonctionnement	1 250	73,0	462	27,0					1 713	5,4
Sous-total	4 354	73,0	1 611	27,0	0	0,0	0	0,0	5 965	18,8
Total	21 500	67,7	7 952	25,0	43	0,1	2 280	7,2	31 775	100,0

Tableau 4

Coût du projet par composante et par année

(en milliers d'USD)

Composantes	2018		2019		2020		2021		2022		2023		2024		2025		Total	
	Montant	%	Montant	%	Montant	%	Montant	%	Montant	%	Montant	%	Montant	%	Montant	%	Montant	%
1. Renforcement de l'agriculture familiale et résilience face aux changements climatiques	-	-	211	0,4	2 946	5,8	8 893	17,4	22 664	44,5	9 815	19,3	4 429	8,7	2 018	4,0	50 977	42,1
2. Accès aux marchés	50	0,1	1 227	2,1	21 812	36,6	10 410	17,5	13 932	23,4	6 650	11,2	4 123	6,9	1 349	2,3	59 553	49,2
3. Gestion et coordination du projet, dispositif de suivi-évaluation et gestion des savoirs	513	4,9	442	4,2	1 801	17,1	1 415	13,5	1 734	16,5	1 550	14,7	1 559	14,8	1 495	14,2	10 510	8,7
Total	563	0,5	1 879	1,6	26 560	21,9	20 718	17,1	38 331	31,7	18 015	14,9	10 112	8,4	4 861	4,0	121 040	100,0

Stratégie et plans de financement et de cofinancement

29. Le coût total initial du projet, estimé à 120,16 millions d'USD, se décompose comme suit: i) un financement du FIDA de 30,9 millions d'USD (50% sous forme de don et 50% sous forme de prêt), ii) un prêt du Fonds de l'OPEP et un prêt de la BADEA, respectivement de 25 millions d'USD et de 15 millions d'USD, iii) une contribution du Gouvernement guinéen et des bénéficiaires de 14,1 millions d'USD et 4,26 millions d'USD respectivement; iv) un déficit de financement de 30,9 millions d'USD.
30. Le déficit de financement sera couvert par: i) un financement additionnel du FIDA dans le cadre du cycle du Système d'allocation fondé sur la performance pour 2019-2021, à hauteur de 29,45 millions d'USD (73% sous forme de prêt, 27% sous forme de don); ii) un complément de financement du Gouvernement guinéen (prise en charge de 115 kilomètres de pistes rurales) s'élevant à 2,3 millions d'USD; iii) une contribution complémentaire des bénéficiaires (financement des microentreprises rurales), de 0,043 million d'USD⁹.

Décaissement

31. Un compte désigné séparé sera ouvert pour recevoir le financement additionnel (don et prêt). L'allocation autorisée pour ce nouveau compte sera établie dans la lettre à L'Emprunteur/au Bénéficiaire. Il n'est pas prévu de modifier le mécanisme de décaissement initial à ce stade. Le passage à une modalité de décaissement fondée sur la communication de l'information financière sera considéré dans les prochains mois, compte tenu des capacités techniques au niveau du projet. Conformément à la conception du projet, les fonds sont gérés conformément aux procédures nationales et compte tenu des ressources financières et des procédures de gestion administrative du projet. Les flux de fonds ultérieurs dépendront des demandes de décaissement, conformément aux directives et aux procédures du FIDA.

Résumé des avantages et analyse économique¹⁰

32. Les résultats de l'analyse économique démontrent que le projet initial est rentable: le taux de rentabilité économique interne s'élève à 17,2% et la valeur actuelle nette équivaut à 37,6 millions d'USD, soit 359,6 milliards de francs guinéens, pour un coût total de 121,04 millions d'USD. En tenant compte des mesures d'atténuation des émissions de gaz à effet de serre évaluées à prix courant (soit 30 USD par tonne de dioxyde de carbone émise)¹¹, le nouveau taux de rentabilité économique interne du projet s'établirait à 28,4%. Ces résultats sont très satisfaisants étant donné que certains avantages n'ont pas été pris en compte, notamment ceux tirés des activités d'éducation nutritionnelle ou de la promotion des microentreprises rurales. Une analyse de sensibilité menée en tenant compte des risques recensés dans le cadre des activités du projet confirme la robustesse économique du projet.

Stratégie de sortie et durabilité

33. L'exécution des activités repose sur une approche d'ingénierie sociale qui lie chaque intervention à ses bénéficiaires par l'intermédiaire de comités de gestion et d'associations économiquement viables et aux compétences reconnues à l'échelle des communes. L'approche intègre le principe de continuité territoriale et économique en rassemblant les acteurs autour d'une dynamique de développement local. Les dispositifs de gestion des infrastructures commerciales permettront: i) d'entretenir les infrastructures¹²; ii) d'assurer la qualité et la viabilité des services

⁹ Contributions complémentaires résultant de l'ajustement des étapes de la mise en œuvre des plans d'affaires des microentreprises rurales et de l'actualisation des paramètres inflationnistes.

¹⁰ Les résultats des modèles financiers étudiés et de l'analyse économique figurent à l'appendice II.

¹¹ Voir <https://markets.businessinsider.com/commodities/co2-european-emission-allowances>.

¹² Les coûts de grosse maintenance des infrastructures restent cependant à la charge des autorités locales, en leur qualité de propriétaires de ces infrastructures.

rendus, indépendamment des aléas politiques et institutionnels. Enfin, les dispositifs de maintenance des pistes rurales assureront une maintenance fonctionnelle¹³ des pistes en toute saison.

III. Gestion des risques

A. Risques et mesures d'atténuation

34. Le risque global du projet, en tenant compte des mesures d'atténuation, est jugé **modéré**.
35. Les risques associés au projet proviennent des facteurs suivants: i) résurgence de troubles sociopolitiques¹⁴ et problèmes de santé publique (en particulier liés aux conséquences de la pandémie de COVID-19); ii) capacité d'exécution limitée; iii) manque d'expérience des prestataires de services locaux; iv) changements climatiques.
36. Les mesures d'atténuation comprennent: i) la mobilisation, en qualité de partenaires d'exécution, des organisations paysannes et des ONG nationales ainsi que des organismes publics (instituts de recherche, établissements d'enseignement supérieur et centres de vulgarisation), en vue de renforcer localement la cohésion sociale; ii) le renforcement des capacités de gestion et des compétences techniques au sein de l'UGP; iii) la mobilisation de partenaires d'exécution expérimentés grâce à des appuis ciblés; iv) la diffusion de techniques qui réduisent la vulnérabilité aux changements climatiques.

B. Catégorie environnementale et sociale

37. **Impact environnemental.** Le projet vise à diminuer les incidences de l'agriculture sur l'environnement, en promouvant des pratiques plus efficaces et plus durables sur des sites agricoles déjà exploités. Aucune activité ne sera réalisée à l'intérieur ou à proximité immédiate d'une aire protégée par la réglementation nationale.
38. **Impact social.** Les activités du projet ont des répercussions positives liées à: i) l'augmentation durable des revenus des ménages; ii) la création d'emplois dans les secteurs de la production agricole et de sa commercialisation; iii) le désenclavement des collectivités, qui offre de nouvelles perspectives économiques et sociales. Le principal risque social concerne l'accès au foncier pour les femmes et les jeunes. Des mesures de prévention sont prises, notamment: i) la réalisation de diagnostics fonciers participatifs des zones restaurées, en collaboration avec des organisations de producteurs agricoles (notamment la CNOP-G); ii) l'appui à la mise en place de structures de gestion inclusives au profit des femmes et des jeunes; iii) l'appui à l'insertion économique des jeunes.
39. Le projet a été classé dans la **catégorie environnementale et sociale B**.

C. Classement au regard des risques climatiques

40. À l'horizon 2100, les températures augmenteront dans l'ensemble du pays de 0,4 à 3,3 °C, et la sensibilité climatique sera de l'ordre de 2,5 °C. En outre, les changements dans la répartition et le volume des précipitations pourraient donner lieu à une diminution de 36,4% de la pluviométrie normale actuelle à partir de 2050, et de 40,4% en 2100. Cette baisse considérable des précipitations aura des

¹³ Les coûts de restauration pluriannuelle restent cependant à la charge des autorités publiques.

¹⁴ Un coup d'État a éclaté le 5 septembre 2021. Le Comité national pour le rassemblement et le développement a pris le pouvoir et élaboré la Charte de la transition le 27 septembre 2021. Comme le prévoit la Charte, un Premier Ministre civil a été désigné et la nomination des membres du futur Gouvernement se poursuit au moment de la rédaction du présent mémorandum. Les activités administratives courantes sont assurées par les secrétaires généraux, en attendant la formation complète de l'équipe gouvernementale. De plus, comme relevé dans la matrice des risques du projet, le principe du « faire-faire » repose sur une exécution par des partenaires non gouvernementaux, des organisations de producteurs ainsi que des organismes et entreprises du secteur privé. L'exécution du projet n'est donc pas directement compromise.

répercussions importantes sur les ressources en eau (eaux de surface et eaux souterraines).

41. Le projet permettra une utilisation plus efficiente des eaux de surface et, éventuellement, des eaux souterraines. Les risques climatiques seront anticipés et les conséquences des fortes variations climatiques atténuées. Dans l'ensemble, le risque climatique du projet est jugé **modéré**.

IV. Exécution

A. Respect des politiques du FIDA

42. Le financement additionnel proposé est conforme aux politiques et stratégies pertinentes du FIDA, notamment: le Cadre stratégique du FIDA pour 2016-2025; la Politique du FIDA relative aux entreprises rurales; la Stratégie de collaboration avec le secteur privé 2019-2024; la Politique pour des services financiers inclusifs en milieu rural; la Politique concernant l'égalité des sexes et l'autonomisation des femmes; le Plan d'action en faveur des jeunes ruraux; la Politique de ciblage: atteindre les ruraux pauvres; les Procédures d'évaluation sociale, environnementale et climatique.
43. Les ajustements apportés au cadre logique initial du projet découlent de l'harmonisation avec les nouveaux indicateurs de base du FIDA. Les cibles demeurent inchangées. La date d'achèvement du projet est désormais fixée au 30 septembre 2026, sous réserve de l'approbation du Conseil d'administration.

B. Cadre organisationnel

Gestion et coordination du projet

44. Assisté par un comité national de pilotage, le Ministère de l'agriculture et de l'élevage est responsable de l'exécution du projet. Sous la responsabilité de son coordonnateur national, l'UGP située à Mamou est chargée de la gestion financière, de la passation des marchés, du suivi-évaluation, de la communication et de la gestion des connaissances. Deux antennes ont été établies en Moyenne Guinée (Labé) et en Haute Guinée (Kankan), sous la responsabilité de deux coordonnateurs adjoints, qui sont également les points focaux pour les questions liées au genre et aux jeunes.
45. Les activités techniques sont menées par des partenaires d'exécution professionnellement compétents, notamment: l'IRAG, le Service national d'analyse des sols (SENASOL), l'ANPROCA, la CNOP-G, les ONG nationales (AGUISSA et la Maison guinéenne de l'entrepreneur), l'Institut supérieur agronomique et vétérinaire (ISAV Faranah) et des instituts de microfinancement. Une collaboration avec les services techniques centraux et décentralisés (agriculture, environnement, commerce et équipements) est prévue pour effectuer le suivi et contrôler la qualité.

Gestion financière, passation de marchés et gouvernance

46. Les fonds du projet sont gérés conformément aux procédures nationales et aux procédures du FIDA en matière de gestion financière et opérationnelle. Les procédures administratives et financières sont décrites dans la lettre à l'Emprunteur/au Bénéficiaire et dans le manuel du projet relatif aux aspects administratifs et financiers.
47. Les décaissements au titre du projet s'effectuent selon les directives de décaissement du FIDA. Les méthodes de paiement direct et de compte désigné, ainsi qu'un mécanisme rendant compte de l'état des dépenses, s'appliquent. Un compte désigné pour le prêt et le don du FIDA a été ouvert à la Banque centrale de Guinée et un nouveau compte sera ouvert pour recevoir les fonds provenant du financement additionnel. Le Portail clients du FIDA sert à faciliter les opérations de décaissement et l'établissement de rapports. Les auditeurs externes sont sélectionnés sur une base concurrentielle, sous réserve de l'avis de non-objection

du FIDA, pour vérifier les comptes du projet à la fin de chaque exercice budgétaire. Cet audit s'étendra au financement additionnel, dont la comptabilité sera établie séparément des autres financements du FIDA et des cofinancements.

48. À l'issue de la dernière mission de supervision en octobre 2020, la qualité de la gestion financière du projet a été jugée plutôt insatisfaisante. Cette appréciation s'explique principalement par les faiblesses relevées au niveau du contrôle interne et de la passation des marchés¹⁵. Les problèmes de montants non admissibles recensés lors de cette première mission de supervision ont été résolus. Ainsi, depuis la dernière mission de supervision, la qualité de la gestion financière du projet s'est améliorée, comme en témoigne l'amélioration de la note d'audit pour l'exercice 2020, qui est passée de 3 à 4 sur 6 par rapport à l'exercice précédent. En outre, au cours de l'exercice 2021, tous les rapports financiers intermédiaires dus ont été soumis au FIDA en temps voulu et des réponses cohérentes ont été apportées aux demandes d'informations du Fonds. Aussi, pour renforcer encore son contrôle interne, le recrutement d'une auditrice ou d'un auditeur interne est en cours. La Division des services de gestion financière collabore étroitement avec l'équipe de projet à la mise en œuvre du plan convenu pour améliorer la gestion financière. La deuxième mission de supervision, prévue à la mi-novembre 2021, évaluera les améliorations en matière de gestion financière réalisées depuis.
49. Les marchés pour les biens, les travaux et les services relatifs au projet seront passés conformément aux réglementations nationales et aux directives du FIDA en matière de passation des marchés. Le FIDA donnera un avis de non-objection à chaque étape de la procédure de passation des marchés du projet, afin d'assurer que les fonds sont utilisés aux fins stipulées dans l'accord de financement, en tenant compte des principes d'économie, d'efficacité et d'équité sociale.

C. Suivi-évaluation, apprentissage, gestion des connaissances et communication stratégique

50. **Suivi-évaluation.** Toutes les activités du projet seront incluses dans les plans de travail et budgets annuels. Le système de suivi-évaluation repose sur: i) le cadre logique; ii) le plan de travail et budget annuel, en tant qu'outil de planification; iii) le manuel du projet; iv) une plateforme informatique (géoportail) intégrant le système d'information géographique et utilisée pour suivre les progrès accomplis et enregistrer les réalisations. Le système de suivi-évaluation est déployé localement par les partenaires d'exécution, qui suivent les activités et recueillent les données, lesquelles sont ensuite consolidées par l'UGP.
51. Le système de suivi-évaluation est participatif et comprend: i) le suivi interne continu des activités; ii) l'auto-évaluation participative des bénéficiaires et des autres parties prenantes; iii) les missions de supervision et d'appui à l'exécution, menées conjointement par le Gouvernement guinéen et le FIDA; iv) des évaluations externes périodiques.
52. **Communication stratégique, apprentissage et gestion des connaissances.** Le projet met l'accent sur la communication stratégique, la gestion des connaissances et la mise à profit des enseignements tirés durant l'exécution du projet. Le site Web du projet sera le principal instrument de partage d'informations sur les réalisations et les enseignements tirés. Des rapports annuels, des bulletins semestriels, des documentaires et d'autres supports de communication seront mis au point pour rendre compte des interventions du projet et de leurs résultats. La communication entre acteurs passera par des échanges thématiques, des

¹⁵ Dans le cadre de la mission de supervision d'octobre 2020, un montant de 348 574 USD a aussi été considéré comme potentiellement non admissible pour cause de non-respect de procédures de passation de marchés. Au 30 septembre 2021, les dernières vérifications du FIDA ont permis de classer ce montant parmi les dépenses admissibles.

activités d'apprentissage et des ateliers nationaux et régionaux, des radios locales et des médias sociaux.

D. Modifications qu'il est proposé d'apporter à l'accord de financement

53. L'accord de financement du projet sera modifié pour y inclure le montant du financement additionnel ainsi que la prorogation de 24 mois, les nouvelles modalités et conditions de financement étant également précisées.

V. Instruments et pouvoirs juridiques

54. L'accord de financement modifié entre la République de Guinée et le FIDA constituera l'instrument juridique aux termes duquel le financement additionnel proposé sera consenti à l'Emprunteur/au Bénéficiaire. L'accord de financement signé sera modifié après l'approbation du financement additionnel.
55. La République de Guinée est habilitée, en vertu de ses lois, à recevoir un financement du FIDA.
56. Je certifie que le financement additionnel proposé est conforme aux dispositions de l'Accord portant création du FIDA et aux Principes et critères applicables aux financements du FIDA.

VI. Recommandation

57. Je recommande au Conseil d'administration d'approuver le financement additionnel proposé en adoptant la résolution suivante:

DÉCIDE: que le Fonds accordera à la République de Guinée un prêt à des conditions particulièrement concessionnelles d'un montant de vingt et un millions cinq cent mille dollars des États-Unis (21 500 000 USD), qui sera régi par des modalités et des conditions conformes en substance aux modalités et conditions indiquées dans le présent rapport.

DÉCIDE EN OUTRE: que le Fonds accordera à la République de Guinée un don au titre du Cadre pour la soutenabilité de la dette d'un montant de sept millions neuf cent cinquante mille dollars des États-Unis (7 950 000 USD), qui sera régi par des modalités et des conditions conformes en substance aux modalités et conditions indiquées dans le présent rapport.

Le Président
Gilbert F. Hougbo

Cadre logique mis à jour incorporant le financement additionnel

Hiérarchie des résultats	Indicateurs clés de vérification				Moyens de vérification			Hypothèses
	Nom	Référence	Mi-parcours	Fin	Source	Fréquence	Responsabilité	
Portée	1. Nombre de personnes recevant des services promus ou soutenus par le Projet (1)* ^{16,17,18} =	0	15 000	78 000	SSE du Projet	Annuelle	UGP & BSD	Équité dans l'utilisation des ressources et la répartition des bénéfices au niveau des ménages et des organisations Bonne capacité de mise en œuvre Une estimation de sept personnes/ménage dans les deux régions du projet
	1.a. Nombre de personnes recevant des services promus ou soutenus par le Projet* = (ménages)	0	15 000	78 000				
	1.b. Nombre de personnes touchés par des services promus ou soutenus par le Projet* = (membres de ménages, bénéficiaires indirect)	0	105 000	525 000				
Objectif global: Contribuer à améliorer de manière durable la sécurité alimentaire et la situation nutritionnelle et les capacités de résilience aux crises des ménages ruraux des régions de Haute et de Moyenne Guinée	2. Incidence de la pauvreté dans les deux régions d'intervention 3. Nombre des groupes alimentaires moyens consommés par la femme et l'enfant	55,4% ¹⁹ 1,7 ²⁰	/ 2,5	47,9% 4	Enquêtes SMART et MISC	Année 6	Gouvernement, IFAD	Stabilité socio-politique Cadre national réglementaire, stratégique et institutionnel favorable
Objectif de développement: Accroître durablement les revenus des exploitations agricoles familiales, leur résilience aux chocs extérieurs, dont les changements climatiques, ainsi que leur accès physique aux marchés locaux, urbains et régionaux, dans les 15 préfectures ciblées des régions de Haute et Moyenne Guinée	4. Nombre de producteurs/trices déclarant avoir augmenté leurs revenus d'au moins 30% (de la marge nette de leurs activités agricoles) =21	0	10 000	60 000	SSE du Projet Enquête annuelle sur les résultats (EAR)	Semestrielle Annuelle, à partir de l'année précédant la RMP	UGP & BSD UGP & BSD	Équité dans l'utilisation des ressources et la répartition des bénéfices au niveau des ménages et des organisations Bonne capacité de mise en œuvre
Effet 1: Les agriculteurs familiaux, femmes et jeunes inclus augmentent leurs productions et leurs capacités d'adaptation aux chocs externes, notamment climatiques, de manière durable	5. Pourcentage de personnes/ménages faisant état d'une augmentation de la production (1.2.4)* = 6. Pourcentage de personnes/ménages faisant état de l'adoption de technologies et de pratiques écologiquement viables et résilientes face au climat (3.2.2)* =	0% 0%	40% 40%	80% 80%	EAR	Annuelle, EAR à partir de l'année précédant la RMP	UGP, BSD & ANASA	Les variabilités climatiques ne sont pas extrêmes

¹⁶ (*) Indicateur de base du SMRO (Système de Mesure des Résultats Opérationnels)

¹⁷ Les personnes recevant des appuis du projet sont considérées comme ayant amélioré leur résilience au changement climatique car elle bénéficie d'au moins une des activités suivantes du Projet: i) mise en œuvre de pratiques agricoles permettant de réduire l'impact des aléas climatiques sur le système productif (stress hydrique, inondation); ii) aménagements (petite irrigation, etc.) permettant de sécuriser l'accès physique et en quantité du ménage à l'eau agricole; iii) infrastructures (marchés, pistes, stockage, etc.) conçues ou localisées en prenant en compte les risques climatiques.

¹⁸ De cet indicateur de portée sont déduits: (i) le nombre correspondant de ménages touchés (1a), estimé équivalent à l'indicateur 1 pour l'instant puisqu'il est qu'il est supposé qu'il n'y ait pas un taux significatif de ménages doublement bénéficiaires, notamment sur la composante 2; (ii) le nombre total correspondant de membres des ménages, avec une estimation de sept personnes/ménage dans les deux régions du projet, soit dans le cas présent 210 000 membres de ménages attendus à la RMP et 455 000 en fin de projet.

¹⁹ Source: Enquête Harmonisée sur les Conditions de Vie des Ménages (2018/2019)/Institut National de la Statistique (INS)/Décembre 2020

²⁰ Basé sur la Score de Diversité Alimentaire Femme et Enfant: Moyenne des MDD-W et MMD-C sur un nombre total de 6 (Minimum Dietary Diversity Score for women, MDD W, Minimum Dietary Diversity Score for children, MDD C): 1,7 groupes alimentaires consommés en moyenne en 2015 (SMART, REACH), et cible fixée pour 2024 (MISC, UNICEF).

²¹ (=) Indicateurs à désagréger par genre: homme adulte (HA), Femme adulte (FA) Jeune Homme (JH) et Jeune Femme (JF) avec un ciblage transversal d'au moins 30% de FA et 30% de Jeunes (70% JH + 30% JF); Tous les indicateurs faisant référence à des groupes/groupements devront également comptabiliser le nombre de leurs membres par sexe, et le nombre de groupes/groupements comptant des femmes dans leurs instances de direction.

Hiérarchie des résultats	Indicateurs clés de vérification				Moyens de vérification			Hypothèses
	Nom	Référence	Mi-parcours	Fin	Source	Fréquence	Responsabilité	
Produit 1.1: Des aménagements hydro-agricoles sont construits/remis en état et sont gérés ainsi que leur bassin versants de façon durable et adaptée aux changements climatiques.	7. Nombre d'hectares de terres agricoles bénéficiant d'infrastructures de maîtrise de l'eau construites ou remises en état (1.1.2)*	0	2 940	6 000	SSE du Projet, Enquête spécifique	Semestrielle	UGP, IRAG & ANPROCA	Bonne estimation de coûts des aménagements et sélection judicieuse des prestataires de mise en œuvre
	8. Nombre d'hectares de bassins versants aménagés de manière durable (3.1.4)*	0	15 000	40 000				
<u>Produit 1.2:</u> Des techniques culturales améliorées, d'agriculture intelligente face au climat (Climate Smart Agriculture), sont diffusées pour augmenter les rendements.	9. Nombre de personnes formées aux pratiques et/ou technologies de production intelligentes face au climat (1.1.4)*	0	12 400	30 000	EAR, SSE du Projet	Annuelle, EAR à partir de l'année précédant la RMP	UGP, BSD & BTGR	Capacités techniques et managériales des OPA et des prestataires des services
<u>Produit 1.3:</u> Les capacités des organisations de base à rendre des services sont développées et/ou renforcées.	10. Nombre d'associations à la base (organisations de producteurs ruraux appuyées et AUE) appuyées (2.1.3)*	0	35	75	EAR, enquête spécifique OP, SSE du Projet	Semestrielle	UGP & BSD	Intégration et participation effective des exploitations familiales dans les OPA
<u>Produit 1.4</u> Les capacités des ménages sont renforcées pour améliorer leur situation nutritionnelle	11. Nombre de personnes ayant bénéficié de séances d'éducation nutritionnelle, sensibilisation et de kits de production agricole, pour améliorer leur situation nutritionnelle (1.1.8)* =	0	30 000	65 000	SSE du Projet	Semestrielle	UGP & BSD	Absence de crise sanitaire aigües
Effet 2 Les producteurs/rices agricoles commercialisent mieux leurs excédents de productions agricoles	12. Nombre de personnes faisant état d'une amélioration de leur accès physique aux marchés ainsi qu'aux installations de transformation et de stockage (2.2.6)* = ²²	0	30 000	65 000	SSE du Projet, Enquête spécifique; EAR	EAR à partir de l'année précédant la RMP	UGP, BSD & ANASA	Absence de crise climatique majeure
	13. Pourcentage d'augmentation des volumes de produits agricoles commercialisés dans les zones du projet	0%	15%	30%				
<u>Produit 2.1:</u> Les infrastructures économiques connectent les zones de production aux marchés en toutes saisons	14. Nombre de kilomètres de routes construites, remises en état ou améliorées (2.1.5)*	0	350	970	SSE du Projet	Semestrielle	UGP & BSD	Bonne disponibilité et synergie entre les départements ministériels concernés
	15. Nombre d'installations de marché construites ou remises en état (2.1.6)*	0	13	26		Annuelle		
<u>Produit 2.2:</u>	16. Nombre d'entreprises rurales ayant investi dans le développement	0	500	2 000	SSE du Projet	Annuelle	UGP, BSD & BTGR	Capacités des institutions financières à intégrer le dispositif à coûts partagés

²² Sur la base des 65 000 bénéficiaires totaux de la composante 2

Hiérarchie des résultats	Indicateurs clés de vérification				Moyens de vérification			Hypothèses
	Nom	Référence	Mi-parcours	Fin	Source	Fréquence	Responsabilité	
Les acteurs ruraux individuels et en groupe) sont engagés dans des activités commerciales rémunératrices des filières agricoles et à haute valeur nutritive	des filières par des financements à cout partagés = Dont ayant investi dans des filières à haute valeur nutritive	0	150	700				

Résumé mis à jour de l'analyse économique et financière

Tableau A

Modèles de cash flow financiers

A)		PRODUCTION									
		Modèles de production									
		Riz de coteaux (1 ha)	Mais en tapade (1 ha)	Riz de plaine (pluvial) (1 ha)	Mais en champs extérieur (pluvial) (1 ha)	Riz de plaine (irrigué) (1 ha)	Mais de plaine (irrigué) (1 ha)	Riz de bas-fonds (amenagé) (1 ha)	Maraichage mixte (1 ha)	Plantation anacardier (1 ha)	
AN N A L Y S E F I N A N C I E R E	AN1	489 524	633 150	91 389	311 968	1 270 327	900 545	1 482 937	1 317 620	-3 937 500	
	AN2	745 215	1 038 157	465 315	633 666	1 781 780	1 292 099	2 081 064	3 641 077	-742 500	
	AN3	1 011 321	1 456 740	856 162	971 776	2 317 017	1 701 414	2 706 453	6 120 603	-30 000	
	AN4	1 287 141	1 895 360	1 270 397	1 323 727	2 881 790	2 126 409	3 363 907	8 760 575	682 500	
	AN5	1 287 141	1 895 360	1 267 134	1 323 727	2 876 337	2 126 409	3 359 425	8 760 575	1 395 000	
	AN6	1 287 141	1 895 360	1 286 709	1 323 727	2 930 868	2 126 409	3 404 245	8 760 575	2 107 500	
	AN7	1 287 141	1 895 360	1 286 709	1 323 727	2 930 868	2 126 409	3 404 245	8 760 575	2 107 500	
	AN8	1 287 141	1 895 360	1 286 709	1 323 727	2 930 868	2 126 409	3 404 245	8 760 575	2 107 500	
	AN9	1 287 141	1 895 360	1 286 709	1 323 727	2 930 868	2 126 409	3 404 245	8 760 575	2 107 500	
	AN10	1 287 141	1 895 360	1 286 709	1 323 727	2 930 868	2 126 409	3 404 245	8 760 575	2 107 500	
	AN11										2 107 500
	AN12										2 107 500
	AN13										2 107 500
	AN14										2 107 500
	AN15										2 107 500
	AN16										2 107 500
	AN17										2 107 500
	AN18										2 107 500
	AN19										2 107 500
	AN20										2 107 500
Marge add. /an (GNF)		1 324 660	2 003 294	1 306 284	1 420 786	2 985 399	2 268 650	3 460 270	6 368 075	N/A	
TRI (financier)		N/A	N/A	N/A	N/A	N/A	N/A	N/A	N/A	24%	
VAN (@10%, GNF)		6 528 718	9 460 729	5 794 005	6 379 224	15 021 099	10 942 623	17 497 787	40 849 177	7 069 873	
VAN (@10%, USD)		725	1 051	644	709	1 669	1 216	1 944	4 539	786	
B/C		1,14	1,25	1,45	1,17	1,49	1,19	1,59	1,70	1,11	

Tableau B

Coûts du Projet et cibles du cadre logique

COÛTS DU PROJET ET INDICATEURS DU CADRE LOGIQUE		
COUT TOTAL DU PROJET (million USD)		121,0
Coût de base (million USD)		111,3
Bénéficiaires	546 000 personnes	78 000 ménages
Coût par bénéficiaire	222 USD par personne	1 552 USD par ménage
Composantes		
Coût total (million USD)		
A. Renforcement de l'agriculture familiale		51,0
B. Accès aux marchés		59,6
C. Coordination du programme et renforcement des acteurs		10,5
COÛTS DU PROJET ET INDICATEURS DU CADRE LOGIQUE		
COUT TOTAL DU PROJET (million USD)		121,0
Coût de base (million USD)		111,3
Bénéficiaires	546 000 personnes	78 000 ménages
Coût par bénéficiaire	222 USD par personne	1 552 USD par ménage
Composantes		
Coût total (million USD)		
A. Renforcement de l'agriculture familiale		51,0
B. Accès aux marchés		59,6
C. Coordination du programme et renforcement des acteurs		10,5

Tableau C
Hypothèses principales et prix virtuels

C)		PRINCIPALES HYPOTHESES & PRIX DE REFERENCE					
FINANCIERE	Produits a/	Unité	Prix (GNF)	Intrants	Unité	Prix (GNF)	
	Riz paddy	Kg	2 810	NPK (10-18-18)	Kg	2 700	
	Mais grains	Kg	2 725	Urée	Kg	2 700	
	Aubergine	Kg	3 250	Sulfate de potasse	Kg	2 700	
	Tomate	Kg	4 000	Herbicide	Litre	50 000	
	Piment	Kg	5 500	Insecticide liquide	Litre	70 000	
	Gombo	Kg	5 250	Fongicide	Kg	70 000	
	Noix anacarde	Kg	5 000	Riz, semences locales	Kg	3 000	
				Riz, semences améliorées	Kg	5 000	
				Sac recolte riz/legumes	U	3 000	
			Main-d'oeuvre	HJ	21750-24,900		
ECONOMIQUE	Taux de change officiel (OER)		9000	Coût d'opportunité du capital (fin)		10,0%	
	Taux de change de référence (SER)		9567	Coût d'opportunité du capital social		8,0%	
	Facteur de conversion standard		1,06	Facteur de conversion output		1,25	
	Labour Conversion factor		1,00	Facteur de conversion intrants		0,83	

Tableau D
Phasage et taux d'adoption des bénéficiaires

D)		BENEFICIAIRES, TAUX D'ADOPTION ET PHASING									
	Taux d'adoption	AN1	AN2	AN3	AN4	AN5	AN6	AN7	AN8	TOTAL	
Système pluviaux(Mais tapade et riz de coteaux,etc)											
	Bénéf. Totaux	0	0	2223	5472	8577	12006	10290	3432	42000	
	Bénéf. Adoptant	90%	0	0	2001	4925	7719	10805	9261	37800	
Riziculture rigüée et maraichage											
	Bénéf. Totaux	0	0	1000	2214	6746	2040	0	0	12000	
	Bénéf. Adoptant	90%	0	0	900	1993	6071	1836	0	10800	
Plantations fruitiers											
	Bénéf. Totaux	0	0	423	1043	1634	2287	1960	653	8000	
	Bénéf. Adoptant	90%	0	0	381	939	1471	2058	1764	7200	
Kits											
	Bénéf. Totaux	0	0	0	1000	3000	3000	2000	1000	10000	
	Bénéf. Adoptant	80%	0	0	0	800	2400	2400	1600	8000	
Autres (MER, Pistes, nutrition)											
	Bénéf. Totaux	0	0	683	2280	1136	846	790	265	6000	
	Bénéf. Adoptant	90%	0	0	615	2052	1022	761	711	5400	
										Ménages totaux	78 000
										Ménages adoptant	69 200

Tableau E
Cash flow économique

E)		BENEFICES NETS ADDITIONNELS (BNA) ECONOMIQUES AGREGES EN MILLION GNF										COUTS ECO. (million GNF)	AVANTAGES ECO. NETS ADD (million GNF)
		Riz de coteaux	Mais de Tapade	Maraichage (Type 1l)	Riz de plaine (irrigué)	Riz de bas-fonds (aménagement)	Mais de plaine (irrigué)	Maraichage (type 2)	Plantation d'anarcadier	Pistes rurales	TOTAL BNA (million)		
A N A L Y S E E C O N O M I Q U E	AN1	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	5 271	-5 271
	AN2	0	0	0	0	0	0	0	0	-8 122	-8 122	8 918	-17 040
	AN3	232	226	59	0	0	0	0	-1 332	-116 669	-117 535	61 501	-179 036
	AN4	910	934	292	760	0	442	40	-3 537	30 433	29 936	122 680	-92 744
	AN5	2 180	2 332	825	2 482	290	1 470	187	-5 777	48 023	51 034	244 498	-193 465
	AN6	4 234	4 678	1 801	7 872	1 077	4 684	785	-765	99 218	121 072	123 478	-2 406
	AN7	6 598	7 536	3 137	11 964	1 542	7 310	1 471	1 002	99 218	135 821	66 931	68 891
	AN8	8 495	10 046	4 500	14 932	1 970	9 314	2 008	2 769	99 218	148 126	36 028	112 098
	AN9	9 797	11 875	5 587	17 449	2 290	10 983	2 579	4 295	99 218	158 018	9 447	148 571
	AN10	10 503	12 868	6 182	18 103	2 332	11 395	2 714	5 227	99 218	162 133	9 447	152 686
	AN11	10 681	13 119	6 333	18 261	2 350	11 395	2 714	5 227	99 218	162 812	9 447	153 366
	AN12	10 681	13 119	6 333	18 314	2 352	11 395	2 714	5 227	99 218	162 862	9 447	153 415
	AN13	10 681	13 119	6 333	18 314	2 352	11 395	2 714	5 227	99 218	162 862	9 447	153 415
	AN14	10 681	13 119	6 333	18 314	2 352	11 395	2 714	5 227	99 218	162 862	9 447	153 415
	AN15	10 681	13 119	6 333	18 314	2 352	11 395	2 714	5 227	99 218	162 862	9 447	153 415
	AN16	10 681	13 119	6 333	18 314	2 352	11 395	2 714	5 227	99 218	162 862	9 447	153 415
	AN17	10 681	13 119	6 333	18 314	2 352	11 395	2 714	5 227	99 218	162 862	9 447	153 415
	AN18	10 681	13 119	6 333	18 314	2 352	11 395	2 714	5 227	99 218	162 862	9 447	153 415
	AN19	10 681	13 119	6 333	18 314	2 352	11 395	2 714	5 227	99 218	162 862	9 447	153 415
	AN20	10 681	13 119	6 333	18 314	2 352	11 395	2 714	5 227	99 218	162 862	9 447	153 415
		Hors bénéfices environnementaux					Avec bénéfices environnementaux						
		VAN@ 8 % (milliards GNF)					VAN@ 8 % (milliards GNF)					856,3	
		VAN@ 8 % (millions USD)					VAN@ 8 % (millions USD)					89,5	
		EIRR					EIRR					17,2%	28,4%

Tableau F
Analyse de sensibilité

ANALYSE DE SENSIBILITE					
	Δ%	Lien avec la matrice des risques	TRIE	VAN (8%) (millions USD)	VAN (8%) (milliard GNF)
Scénario de base			17,2%	37,6	359,6
Coûts +	10%	(i) Sous- estimation de couts des aménagements, pistes rurales, marchés de démi-gros et de collecte	15,5%	32,4	310,4
Coûts +	20%		14,0%	27,3	261,1
Coûts +	50%		10,3%	11,8	113,3
Revenus -	10%	(ii) manque d'équité dans l'utilisation des ressources	15,4%	28,7	274,4
Revenus -	20%		13,3%	19,8	189,2
Revenus -	30%	(i) Faibles capacités techniques et des prestataires de services familiales dans les OPA	9,5%	5,7	54,7
Bénéfices retardés d'1 an			14,4%	27,6	264,1
Bénéfices retardés de 2 ans			12,1%	18,4	175,7
Bénéfices retardés de 3 ans			10,2%	9,8	93,9
Bénéfices retardés de 4 ans		(iii) faible capacités des institutions financières à intégrer le dispositif à couts partagés	8,4%	1,9	18,1
Taux d'adoption -	-10%	(iv) Variabilité climatique extrême	15,3%	28,3	270,7
Taux d'adoption -	-20%		13,2%	19,0	181,7

ANALYSE DE SENSIBILITE					
	Δ%	Lien avec la matrice des risques	TRIE	VAN (8%) (millions USD)	VAN (8%) (milliard GNF)
Scénario de base			17,2%	37,6	359,6
Coûts +	10%	(i) Sous- estimation de couts des aménagements, pistes rurales, marchés de démi-gros et de collecte	15,5%	32,4	310,4
Coûts +	20%		14,0%	27,3	261,1
Coûts +	50%		10,3%	11,8	113,3
Revenus -	10%	(ii) manque d'équité dans l'utilisation des ressources	15,4%	28,7	274,4
Revenus -	20%		13,3%	19,8	189,2
Revenus -	30%	(i) Faibles capacités techniques et des prestataires de services familiales dans les OPA	9,5%	5,7	54,7
Bénéfices retardés d'1 an			14,4%	27,6	264,1
Bénéfices retardés de 2 ans			12,1%	18,4	175,7
Bénéfices retardés de 3 ans			10,2%	9,8	93,9
Bénéfices retardés de 4 ans		(iii) faible capacités des institutions financières à intégrer le dispositif à couts partagés	8,4%	1,9	18,1
Taux d'adoption -	-10%	(iv) Variabilité climatique extrême	15,3%	28,3	270,7
Taux d'adoption -	-20%		13,2%	19,0	181,7